La foule est toujours massée et a des chefs. On craint un enlèvement nocturne et les ministres de la Reine se disposent à passer la nuit sur la place.

Expulsion de la Reine

Belgrade, 13 mai. — Ce matin à cinq heures, il décision de la Skoupchtina prononçant la Reine, après renonciation prononcée par la Reine, a été exécutée par les autorités. Le reine a opposé une longue résistance et protesté des égards extrêmes que les autorités avaient pour sa personne, elle a averti ses partisans et ainsi qui se sont assemblés et avec l'aide de gamins ont empêché hier l'après-midi que la décision de la Skoupchtina ne fut mise à exécution. Toutefois cet ordre a été exécuté ce matin dans le plus grand ordre et le plus parfaite tranquillité.

Une dépêche du ministre de l'intérieur a informé les préfets que le ministre-président avait épuisé tous les moyens de solution amiable avait été repoussé et que la reine à la frontière et que son retour en Serbie était interdit jusqu'à la majorité du roi.

La reine a été conduite par demain de fer à Zemlin, où elle attendra ses bagages avant de continuer son voyage.

Le colonel d'état-major, Prosporthetovitch, a été nommé ministre de la guerre.

LES ÉVÉNEMENTS de Fourmies

LA JOURNÉE DE MARDI

Troubles

Mardi il y a eu plus d'animation que les jours précédents. Les grévistes se sont promenés dans les rues en chantant sur l'air de la Carmagnole : C'est huit heures qu'il nous faut et le Tarif. Il est toujours question de tissages en grève. Chez MM. Jacquet père et fils, la filature, fait grève avec le tissage.

Hier, à 5 heures du matin, on a senti la reprise dans cette usine où tous les ouvriers étaient à la porte de l'établissement : deux fileurs seulement sont rentrés. Ils ont été hués par la foule.

A la rentrée de 9 heures, tous les ouvriers sont également revenus à la porte. Les deux fileurs rentrés le matin ne sont pas sortis pour déjeuner, leurs femmes leur ont apporté à manger, ont été huées et poursuivies.

Ensuite, les ouvriers se sont rangés par quatre de front et sont partis en chantant à travers la ville, où les grévistes des autres établissements sont venus se joindre à eux.

Des pelotons de dragons ont été aussitôt envoyés à la rencontre des manifestants. Vers midi, ceux-ci ont passé dans la Grande-Rue toujours en chantant. Il marchaient sur le trottoir et pouvaient être six à sept cents.

Une bagarre

A la rentrée de trois heures, chez MM. Jacquot père et fils, une collision s'est produite entre les ouvriers et des jeunes gens qui étaient là. Une brigade de gendarmerie est arrivée aussitôt, sous les ordres d'un lieutenant, ainsi qu'un peloton de dragons.

Gendarmes et dragons ont poussé une charge et les grévistes se sont simplement rangés sur chaque trottoir, le long des murs, pour les laisser passer. Il n'y a eu aucun accident. Aussitôt après la charge, la foule s'est encore rangée quatre par quatre et, toujours en chantant, est partie en rapatrie en ville.

Une réunion générale des grévistes est décidée pour aujourd'hui à huit heures.

A l'usine Malskoff, les patrons, MM. les fils de Théophile Legrand, auraient accordé à leurs ouvriers une augmentation moyenne de dix pour cent ; malgré cela, l'accord entre patrons et ouvriers ne serait pas encore fait.

Les patrouilles de dragons ont continué à circuler dans la ville. A sept heures du soir, tous les grévistes étaient dispersés et le calme complet était rétabli.

M. Antonin Lefèvre-Pontalis a fait son apparition à Fourmies. Il était porteur d'une ordonnance, dont on ne connaît la destination. On ne saisit pas le but de cette visite.

A SAINS-DU-NORD

La grève continue toujours ; aucun indice n'en fait prévoir la fin.

La troupe et la population sympathisent et tout est dans le plus grand grand calme.

Des agents circulent dans les rues pour [illegible] les ouvriers [illegible] les [illegible] tous les commerces.

Seulement les propriétaires sont exploités par des marchands qui profitent de la situation, en se faisant passer pour des ouvriers de Sains.

Hier la gendarmerie a dû intervenir et protéger trois tisserands qui travaillent ; l'un d'eux avait été roué de coups.

Dans les autres usines

La situation dans les autres établissements reste la même.

Chez MM. Mullier frères et Valentin Rousseau, la grève continue.

Il y a 50 ouvriers de MM. Carissimo frères, tous les ouvriers ont repris le travail, hier matin.

LES GRÈVES EN BELGIQUE

La situation à Bruxelles

Bruxelles, 13 mai. — La grève prend ici de plus en plus d'extension.

Plusieurs réunions très nombreuses ont eu lieu dans la matinée, partout la grève a été acclamée.

Trois mille pains ont été d'attribués cette après-midi à la maison du Peuple.

Le référendum du « Vooruit ».

Gand, 13 mai. — Voici le résultat du référendum organisé par le *Vooruit*, au sujet de la grève : 1,300 voisnts se sont déclarés pour la grève immédiate ; 2,800 se sont prononcés pour la grève en cas où les Chambres rejetteraient le suffrage universel.

Manifestation de soldats

Gand, 19 mai. — Les soldats furieux d'être constamment consignés, ont voulu faire une manifestation contre le *Vooruit*. Un groupe de 200 militaires a été dispersé par la police.

A CHARLEROI

Terrible méprise

Charleroi, 19 mai. — Les espérances qu'on avait conçues dans la reprise du travail pour aujourd'hui ne se sont pas réalisées.

La grève persiste toujours avec la même intensité.

A Forchies un nommé Delfosse qui veillait pour défendre sa demeure contre les attentats à la dynamite, croyant entendre rôder autour de son habitation, sortit armé d'un fusil et en décharga un coup sur un homme pris bien qui passait. L'homme tomba grièvement atteint par la charge en plein ventre. Il est en danger de mort.

Dans le bassin de Liège

Liège, 19 mai. — La grève diminue sur la rive gauche on a repris le travail presque partout.

La fermeture du charbonnage des Artistes, de Xhorre et de Baldaz-Ludore, a l'Hemalle a été décidée.

Dix-sept cents ouvriers sont sur le carreau.

Meetings violents

Liège, 19 mai. — Des meetings violents ont été tenus à Kornical. Dans ces réunions le commissaire de police a été traité de lâche par des exaltés.

Il admandé à ses agents s'ils avaient leurs revolvers, ces paroles ont calmé l'effervescence.

L'auditoire s'est séparé au cri de : Vive la grève générale ! en chantant la *Marseillaise*.

DERNIÈRE HEURE

Au Palais-Royal

Bruxelles, 19 mai. — Trois vénérables des loges maçonniques ont été reçus en audience cet après midi par le roi et se sont entretenus avec lui de la situation politique du pays.

Le Courrier de Bruxelles, journal catholique, critique cette entrevue.

Léopold a également reçu le président de l'Association libérale.

Une condamnation

Mons, 19 mai. — Cerdinal un des chefs socialistes de Cuesme, a été condamné à huit jours de prison, et 24 francs d'amende, pour faits se rapportant à la grève. Après cette condamnation, le président du tribunal, Cardinal a dit qu'il suffisait d'être socialiste pour être condamné ; ces paroles lui ont valu un supplément de 2 mois de prison et 200 francs d'amende.

CHRONIQUE RÉGIONALE

Nominations universitaires. — M. Dudeuil, licencié ès lettres, a été répétiteur au lycée de Lille, en remplacement de M. Bardant, appelé à d'autres fonctions.

M. Vanbrussem, maître répétiteur au collège de Dunkerque, délégué dans les fonctions de répétiteur au lycée de Douai, en remplacement de M. Bécourt, appelé à d'autres fonctions.

M. Jérome, professeur de seconde au lycée d'Arras, est nommé professeur de seconde au collège de Boulogne-sur-Mer.

M. Dubar, professeur de septième au collège de Dunkerque, est nommé professeur au collège de Melun.

Mlle Nerers, professeur à l'école normale d'Arras, est nommée professeur à l'école primaire supérieure.

Concours hippique. — Le concours hippique du Nord, aura lieu à Lille, du 2 au 15 juin.

L'examen des chevaux de trait, vulgairement dits « chevaux à deux usages », est fixé au 8 juin, à huit heures du matin.

A cette occasion, nous croyons devoir appeler l'attention sur les importantes modifications apportées au concours des chevaux de cette catégorie.

Les chevaux qui y prendront part seront, cette année, dispensés de l'obligation de séjour au concours hippique *pendant* les deux premiers jours.

En dehors des prix portés au programme, le conseil de la société a mis à la disposition du jury, un certain nombre de prix supplémentaires, suivant où le nombre et la qualité des chevaux présentés le mériteraient.

L'entrée sera comme de 40 francs sera attribuée comme prime à chaque lot de rubrique décernée.

Les engagements sont reçus à la Préfecture du Nord, rue Jacquemars, jusqu'au lundi 27 mai.

Pour tous renseignements, prière de s'adresser à la *Société hippique française*, 33, avenue Montaigne, à PARIS.

Chronique locale ROUBAIX

Maladresse. — Nous ne savons quel est le correspondant malades ? ayant inspiré à la *Dépêche*, l'article pessimiste publié hier dans ses colonnes sur la situation de notre place.

A l'en croire, Roubaix allait être mis aujourd'hui à feu et à sang ; il ne devait pas y avoir dans la région assez de troupes pour maintenir les grévistes ; l'on télégraphiait sans relâche au ministère pour assurer des renforts.

Nous ne pouvons comprendre qu'un journal qui se pique d'être sérieux donne à ses lecteurs des nouvelles d'une gravité telle, sans les avoir contrôlées.

La prudence la plus élémentaire devrait empêcher que l'on puisse à la légère semer des bruits aussi compromettants pour une place industrielle.

Ce doit-être avec un ratentissement que de pareilles nouvelles ne manquent pas d'atteindre et craindre les conséquences qu'elles doivent forcément entraîner pour l'état des affaires d'une cité industrielle comme Roubaix.

Le Journal de Roubaix ayant le même service d'informations que la *Dépêche*, on s'explique qu'il ait, sur la foi des renseignements parisiens, annoncé, lui aussi, l'arrivée des troupes. Heureusement on n'a vu aujourd'hui à Roubaix aucun pantalon rouge.

La liberté de la rue. — Nous nous étions trompés en supposant avoir compris le *Journal de Roubaix* que l'interdiction des processions dans notre ville était le résultat de l'intolérance de son rédacteur, intolérance qui avait amené les journalistes que l'on sait, rivies de l'arrêté municipal mettant fin aux cortèges religieux, en raisons des troubles auxquels ils donnaient lieu.

Notre confrère, en termes très aimables, reconnaît notre courtoisie ; il ne nous conte pas de lui rendre le même hommage, mais nous laissons comprendre qu'il avait qu'une longue discussion ne nous mettrait pas d'accord sur cette question, car si nous ne lui pensadons pas qu'il doit à ses mots la prise des mesures qu'il déplore, il ne convaincra pas davantage les nôtres que les catholiques faisaient œuvre de tolérance et de respect de toutes les opinions en organisant des processions de gens des gens représentant des faits historiques comme la *Sainte-Inquisition !*

J. de B.

Association symphonique de l'Ecole nationale de musique. — Nos concitoyens voudront encouriger par leur présence les efforts désintéressés de notre association symphonique qui donne le « Festival Guinaud » tandi prochain, à 8 heures, au Hippodrome.

Cette solennité musicale s'annonce comme un grand succès. L'orchestre n'a pas manqué, du reste, les répétitions. Tout fait prévoir que le festival de cette année n'aura rien à envier au festival Gounod de l'année dernière.

Nous engageons nos lecteurs à se presser s'ils veulent profiter du bureau de location est ouvert chez M. Jubé, rue de la Gare, et nous savons que beaucoup de billets sont déjà retenus.

Menaces de mort. — Lundi soir le bruit courait avec persistance dans la rue de Fourmies d'un incident qui s'empressa d'en courir. Il surprit Vanhoutte au moment où il terrassait sa femme.

L'ivrogne brutal a été conduit au dépôt.

La Cocilia au festival de Moulins-Lille. — Nous apprenons que la Cocilia Roubaisienne a décidé de prendre part au festival de Moulins-Lille. Le concert a été donné par le Jomck avec solo de baryton par Benoni Demarcilaere et *l'hymne du pays* de Idman.

A cette occasion les commissions prémentionnées sont tenues de assister aux répétitions pour terminer l'étude de ces chœurs qui seront également exécutés sur différentes fêtes gens pendant la saison balnéaire.

Nécrologie. — Le citoyen Louis Boël, membre du Conseil municipal, continue la série des ouvriers charpentiers-menuisiers de Roubaix vient de mourir à l'âge de 43 ans.

Les obsèques auront lieu le mercredi 20 mai à 3 heures de l'après-midi en l'église Notre-Dame.

L'assemblée a la maison mortuaire, rue de la Chapelle-Lacoste.

Noces d'or. — Lundi matin, le quartier de la rue de l'Industrie avait pris un air de fête inaccoutumé. Plusieurs maisons étaient pavoisées, et quelques-unes avaient de belles guirlandes de fleurs. Deux vieillards de cette rue, M. Ferdinand Dumortier et sa digne épouse, Mme Hespel, célébraient leurs noces d'or.

A onze heures, le cortège, formé des enfants, petits-enfants et arrière petits-enfants de M. et Mme Dumortier-Hespel, s'est mis en marche vers l'église de Saint-Sépulcre. Les vieillards, la figure rayonnante de bonheur, prenaient sur une magnifique voiture attelée de deux chevaux.

La messe a été célébrée par M. le curé Debacker, à la suite de laquelle, M. le curé a prononcé quelques mots : « Les voisins aux jubilaires » a été remise aux jubilaires par les voisins.

Après la cérémonie religieuse, le cortège a parcouru quelques rues du quartier, puis s'est rendu chez Henri Delbergue, rue de Fourmies, où les vieux d'honneur ont été offerts. Le cortège s'est ensuite rendu aux *Champs-Elysées*, où un dîner a été servi. La fête s'est prolongée jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Une force femme. — Une femme de 22 ans, Alexandrine Wauthier, employée, demeurant au n° 4, rue de Lannoy, vient de terrasser, hier matin, avec son amant un sieur François Vanpulbrouck, âgé de 19 ans, chez Mme Florence Vandenbrouck, demeurant, 11, rue Pierre-Bayle. Il est sans aucun raison la tapage infernal, et chercha querelle à la catourdisse.

Celle-ci s'empressa de courir au poste du premier arrondissement pour solliciter le concours d'un agent de la police. Malheureusement, l'insolente jeune fille de suivre au dépôt, mais elle refusa énergiquement. Il voulut l'emmener malgré cette résistance mais l'amant se mêlant de la partie, prit fait et cause pour sa maîtresse. Il fallut l'intervention d'un second agent pour les conduire tous deux au poste.

Chronique colombophile. — Résultats du concours de Clermont donné dimanche dernier, au siège des Fleurs, rue de la Palme au Pile.

Vingt-sept pariens lâchés à six heures et demie du matin, propriétaire, M. Verplanck, bleu temps ; vent Nord-Ouest.

1e prix, Castel, 4 fr.; 2e, Vanbruxsel, 1 fr.; 3e, Vanbruxsel, 1 fr.; 4e, Lorville, 1 fr.; 5e, Vanhoutte, 5 fr.; 6e, Duhem, 5 fr.; 7e, Libert, 4 fr.

Dectercq, 2 fr.; 9e, Demanlaere, 2 fr.; 10e, Duhem, 2 fr.; 11e, Duhem, 2 fr.; 12e, Porton, 2 fr.; 13e, Mase, 2 fr.; 14e, Dobrancq, 3 fr.; 15e, Lièvin, 3e, Vanhoutte, 1 fr.; 16e, Mahieu, 3 fr.; 17e, Delannoy, 4 fr.; 18e, Dorchies, 1 fr.; 19e, Dumetz, 1 fr.; 20e, Vanthon, 4 fr.; 21e, Leleroy, 2 fr.; 22e, Vandendoorpe, 2 fr.; 23e, Vandendoorpe, 2 fr.; 24e, Vacquier, 2 fr.; 25e, Demeulenaere, 2 fr.; 27e, Grouillon, 3 fr.; 28e, Vandale, 3 fr.; 29e, Joye, 2 fr.; 30e, Lecat, 1 fr.; 31e, Lecat, 1 fr.

Ont gagné : 1e, Castel, 4 fr.; 2e, Dequinck, 2 fr.; 3e, Pinquet, 1 fr.; 4e, Mullier, 2 fr.; 5e, Dulieu, 2 fr.; 6e, Dubrancq, 1 fr.; 7e, Dubrancq, 1 fr.; 8e, Vanrasse, 1 fr.; 9e, Dequinck, 1 fr.; 10e, Kimpe, 1 fr.; 11e, Cocne, 1 fr.; 12e, Dumetz, 1 fr.; 13e, Corbesier, 1 fr.; 14e, Plasquerel, 1 fr.; 15e, Nerdin, 1 fr.; 17e, Leleivre, 1 fr.; 18e, Mesureur, 1 fr.; 19e, Dumetz, 1 fr.; 20e, Dumetz, 1 fr.; 21e, Dumetz, 1 fr.; 22e, Dumetz, 1 fr.; 23e, D'Holinne, 1 fr.; 24e, Lingre, 1 fr.; 25e, Ladoux 1 fr.; 26e, Desbarbieux, 1 fr.; 27e, Verdonck, 1 fr.; 28e, Dumetz, 1 fr.; 29e, Dumetz, 1 fr.; 30e, Sorg, 1 fr.; 31e, Badin, 1 fr.; 32e, Brame, 1 fr.; 33e, Deroubaix, 1 fr.; 34e, Dubrancq, 1 fr.; 35e, Hayes; 36e, Dhal; 37e, Dewaele; 38e, Lingre; 39e, Delpierre; 40e, Cypelier; 41e, Lepers, 42e, Hespel; 43e, Willem; 44e, Vandenbulcke; 45e, Dumetz; 46e, Dumetz; 47e, Dumetz; 48e, Stenacker; 49e, Bandringhien; 50e, Lejeune; 51e, Degrande.

Résultats du concours de Soissons, donné dimanche dernier, au siège des Plumes aux Pates, rue du Tilleul.

Six pariers lâchés à 5 h. 30 par M. Leman, concoyeur. Temps nuageux, vent Nord.

1er prix, Vanbellaghem 4 fr.; 2e, Joye 3 fr.; 3e, Delsaux 3 fr.; 4e Vanbergue 3 fr.; 5e, Parent 3 fr.; 6e, Clément 2 fr.; 7e, Clément 2 fr.; 8e Caparti fr.; 9e, Dutrieux 2 fr.; 10e, Thesse 2 fr.; 11e Varrasse 1 fr.; 12e Deschamps 1 fr.; 13e Vanbellaghem 1fr.; 14e, Demeulenaere; 15e, Varrasse; 16e, Clément; 17e, Degravre; 18e, Orgnert; 19e, Fournier; 20e, Dhal.

Menus faits. — Lundi dans la matinée, vers dix heures, une jeune femme, M. Vanoncourt, négociant en cafés, stationnait boulevard de Beaurepaire, pendant que le conducteur était occupé dans une guerite. Le cheval se trouvant libre prit la fuite au grand trot dans la direction de la gare du Pile. Un grave accident était à craindre, mais l'animal fut heureusement arrêté par l'agent de police Maguet et remis entre les mains de son propriétaire.

— L'agent de police Stolz, de garde place de la Fosse-aux-Chênes, vers 4 h. 1/2, vit arriver à lui, une jeune fille nommée Marie Bonnier, qui se plaignit en pleurant d'avoir reçu des coups d'un nommé Aimé Brakeval, tisserand, demeurant rue des Sept-Ponts, sous Mouvaux, 32.

L'agent ne put que lui conseiller de porter plainte et dresse procès-verbal.

Les agents du district Hayghe et Calonne ont procédé lundi à l'arrestation de la nommée Rosalie Leclercq, née à Templeuve (Belgique), demeurant rue de l'Alma, sous Croix-Wasquehal, en vertu d'un arrêté d'expulsion prononcé contre elle en 1889.

Chronique colombophile. — *Union fédérale colombophile.* — Résultat du concours de Clermont, 17 mai 91, donné par la Société « Lépervier », chez M. Victor Carrette, rue Archimède.

880 pigeons, 580 pigeons de concours, 22 paniers ouverts à 6 h. 35. Beau temps. Vent nord-ouest. Beau départ. Déduction :

1er prix, Dessonville, hu, pp; 2e, C. Dalporte, hu, 3e, J. Dalporte, hu, pp; 4e, Ch. Lemaitre, hu, pp; 5e, J. Kindt, h pp; 6e, J. Debouchy, h pp; 7e, Vanderbeuden, h pp; 8e, Yschaert, h pp; 9e, Victor Carette, h pp; 10e, Vandenbulcke, h p; 11e, A. Caron, p; 12e, Yschaert, ppp; 13e, A. Morelon, p; 14e, Ch. Dalporte, p; 15e, J. Kindt, pp; 16e, Ch. Scampe, pp; 17e, Victor Carette, pp; 18e, Ch. Lemaitre, pp; 19e, Delmotte, pppp; 20e, Deschamp; 21e, Verroust, pp; 22e, J. Dessonville, ppp; 23e, F. Heulle, p; 24e, E. Fichelle, pp; 25e, Tercy, pp; 26e, Bauvyn, ppp; 27e, Dewilde, ppp; 28e, Lonfield, p; 29e, Bauvyn, p; 30e, Mestdagh, pp; 31e, M. Dupuis, p; 32e, Vandamme, ppp; 33e, H. Lartier, p; 34e, Huguet, p; 35e, Wintzer; 36e, Gustave Say, pp; 37e, Lonfield, ppp; 38e, Wilmot, p; 39e, Dervaelle, pp; 40e, Georges; 41e, P. Has, pp; 42e, Joseph Blanchy, pp; 43e, Desbarbieux, p; 44e, J. Stoffin, pp; 45e, J. Salembier, pp; 46e, J. Astier, p; 47e, Defrange; 48e, Ryzer, p; 49e, Wantiez, 50e, Vandepoppe, p; 51e, Bauvyn, pp; 52e, Bauvyn, p; 53e, F. Heulle; 54e, Collin; 57e, J. Carbon; 58e, A. Dupuis; 59e, Victor Carrette.

Le premier pigeon rentré a été à 8 h. 52 m. 37 s. le dernier à 9 h. 3 m. 37 s.

Dimanche 24 Mai. — Concours sur Chantilly, *Prix d'honneur 100 fr., organisé à la société « Les 3 Mouettes »*, chez Monsieur Victor Carrette à l'Alouette.

Dimanche 31 Mai. — Grand Concours international sur Rambouillet. Prix d'honneur 100 fr. en espèces, organisé à la société le Pigeon roux, chez M. J.-Bte Barrt, rue de la Chaussée (près de l'église St-Joseph.)

Abattoir. — Bestiaux abattus du 8 au 15 mai 1891 :

50 bœufs pour	16.560 kil.
60 vaches pour	15.735 —
29 taureaux pour	7.360 —
145 moutons pour	2.625 —
93 veaux pour	7.440 —
80 porcs pour	5.600 —
14 chevaux pour	3.705 —

Les ivrognes. — Pendant que dimanche soir vers 10 heures, le nommé Alfred Fremaux, tous par M. Decaux, battait son jeune rattachement de 19 ans, nommé Guillaume Brifmann, demeurant rue de la Guinguette, sous Denis Dehfontaines, se trouvait dans l'estaminet et quoique complètement ivre, voulait encore qu'on lui servît à boire.

Comme le cabaretier lui refusait toute consommation, il mit à l'insulter, ainsi que l'agent venu pour le calmer.

Il tenta même de se rebeller mais fut vite mis à la raison par le commissaire de ville qui pour en l'honneur le conduisait au violon.

— Dès l'après-midi de lundi vers six heures et demie, l'agent Lionel Lecoeur fut successivement conduire au dépôt, un sieur Arthur Duprez, âgé de 30 ans, déchargeur de bateaux, demeurant rue de Mouvaux, à l'estaminet de Paul tourcoing. Etant ivre il voulait aussi continuer à boire à l'estaminet Ferret, estaminet du 105, rue de Blanchemaille. Ses violences ont amené son incrémation.

La Garonne

Si la Garonne avait voulu,
Lanturlu !
Pousser au Nord, au Pas-de-Calais,
Elle aurait coupé la Charente,
Coupé la Loire aux bords fleuris,
Coupé la Seine et la Marne,
Et baigné Roubaix de ses flots :
Si la Garonne avait voulu,

Elle aurait l'odeur du **Congo** !

Th. Del.... professeur, à Victor Vainsier.

TOURCOING

Opérations de la Caisse d'épargne en 1890

(Suite)

Tableau numéro 2 : Ensemble des opérations de la caisse mère et ses succursales. — Population totale ; 96,813 habitants.

Au fer janvier 1890 le solde dû à 12,671 déposants s'élevait à 10,008,464 fr. 03.

Les versements effectués pendant l'année ont été de 10,812 pour une somme de 2,453,876 francs 29.

Les intérêts bonifiés ont produit 383,472 fr. 07.

5,915 remboursements ont été effectués pour un total de 1,691,909 fr. 78.

Il restait dû au 31 décembre 1890, à 13,729 déposants, 10,991,522 fr. 57.

L'augmentation en 1890 a été de 901,538 fr. 48 centimes.

Moyenne des versements par opération 226 fr. 96.

Moyenne des remboursements par opération 324 fr. 88.

Moyenne du solde dû aux déposants par livret 791 fr. 85.

Moyenne du solde dû aux déposants par habitant 14 fr. 72.

Mouvement des livrets. — Au fer janvier 1890, il existait 12,671 livrets.

Il en a été ouvert pendant l'année 2,174, auxquels il convient de ajouter 1,000 livrets par suite de transfert, soit 3193 livrets nouveaux portant le chiffre total à 14,864.

Il en a été soldé pendant l'année 1,435, et il en restait au 31 décembre 13,729 livrets, une augmentation *en faveur de l'exercice de 1890* de 1,058 livrets.

Caisse mère (Tourcoing) 57,721 habitants.

Au premier janvier, le solde dû à 9375 déposants s'élevait à 7,437,762 fr. 89.

Il y a eu 8365 versements pour 1,888,974 25.

Les intérêts bonifiés donnent un total de 275,591 fr. 89.

4,356 remboursements ont été effectués, formant une somme de 1,422,355 fr. 30.

Au 31 décembre 1890, il était dû à 10,195 déposants dû 7,990,913 fr. 73.

L'augmentation a été pendant l'année pour la caisse-mère de 743,023 fr. 84.

Nouveaux livrets : 1,709.

SUCCURSALES

Halluin. 14,427 habitants. — Au premier janvier 1890 le solde dû à 563 déposants était de 463,749 fr. 24.

293 versements ont produit 33,518 fr. 22.

Intérêts bonifiés 1,720 fr. 48.

Les remboursements ont été au nombre de 236 pour 67,217 fr. 81.

Au 31 décembre le solde dû à 580 déposants s'élevait à 431,770 fr. 13.

L'augmentation pendant l'exercice a été de 23,501 fr. 46.

Nouveaux livrets : 65.

Linselles, 6614 habitants. — Le solde du à 383 déposants s'élevait au fer janvier 1890 à 285,247 fr. 68.

314 versements reçus pendant l'année 165,621 fr.

Intérêts bonifiés 37,102 fr. 24

Ont été effectués 497 remboursements pour 147,198 fr. 72.

Au 31 décembre le solde dû à 397 déposants était de 340,777 fr. 12.

Augmentation 55,529 fr. 52.

Nouveaux livrets : 78.

LES GRÈVES

Hier la gendarmerie a dû intervenir et protéger trois tisserands qui travaillent ; l'un d'eux avait été roué de coups.

Dans les autres usines

La situation dans les autres établissements reste la même.

Chez MM. Mullier frères et Valentin Rousseau, la grève continue.

Il y a 50 ouvriers de MM. Carissimo frères, tous les ouvriers ont repris le travail, hier matin.

LES GRÈVES EN BELGIQUE

La situation à Bruxelles

Bruxelles, 19 mai. — La grève prend ici de plus en plus d'extension.

Plusieurs réunions très nombreuses ont eu lieu dans la matinée, partout la grève a été acclamée.

Trois mille pains ont été d'attribués cette après-midi à la maison du Peuple.

Le référendum du « Vooruit ».

Gand, 19 mai. — Voici le résultat du référendum organisé par le *Vooruit*, au sujet de la grève : 1,300 voisnts se sont déclarés pour la grève immédiate ; 2,800 se sont prononcés pour la grève en cas où les Chambres rejetteraient le suffrage universel.

Manifestation de soldats

Gand, 19 mai. — Les soldats furieux d'être constamment consignés, ont voulu faire une manifestation contre le *Vooruit*. Un groupe de 200 militaires a été dispersé par la police.

A CHARLEROI

Terrible méprise

Charleroi, 19 mai. — Les espérances qu'on avait conçues dans la reprise du travail pour aujourd'hui ne se sont pas réalisées.

La grève persiste toujours avec la même intensité.

A Forchies un nommé Delfosse qui veillait pour défendre sa demeure contre les attentats à la dynamite, croyant entendre rôder autour de son habitation, sortit armé d'un fusil et en déchargea un coup sur un homme pris bien qui passait. L'homme tomba grièvement atteint par la charge en plein ventre. Il est en danger de mort.

Dans le bassin de Liège

Liège, 19 mai. — La grève diminue sur la rive gauche on a repris le travail presque partout.

La fermeture du charbonnage des Artistes, de Xhorre et de Baldaz-Ludore, a l'Hemalle a été décidée.

Dix-sept cents ouvriers sont sur le carreau.

Meetings violents

Liège, 19 mai. — Des meetings violents ont été tenus à Kornical. Dans ces réunions le commissaire de police a été traité de lâche par des exaltés.

Il admandé à ses agents s'ils avaientleurs revolvers, ces paroles ont calmé l'effervescence.

L'auditoire s'est séparé au cri de : Vive la grève générale ! en chantant la *Marseillaise*.

DERNIÈRE HEURE

Au Palais-Royal

Bruxelles, 19 mai. — Trois vénérables des loges maçonniques ont été reçus en audience cet après midi par le roi et se sont entretenus avec lui de la situation politique du pays.

Le Courrier de Bruxelles, journal catholique, critique cette entrevue.

Léopold a également reçu le président de l'Association libérale.

Une condamnation

Mons, 19 mai. — Cerdinal un des chefs socialistes de Cuesme, a été condamné à huit jours de prison, et 24 francs d'amende, pour faits se rapportant à la grève. Après cette condamnation, le président du tribunal, Cardinal a dit qu'il suffisait d'être socialiste pour être condamné ; ces paroles lui ont valu un supplément de 2 mois de prison et 200 francs d'amende.

CHRONIQUE RÉGIONALE

Nominations universitaires. — M. Dudeuil, licencié ès lettres, a été répétiteur au lycée de Lille, en remplacement de M. Bardant, appelé à d'autres fonctions.

M. Vanbrussem, maître répétiteur au collège de Dunkerque, délégué dans les fonctions de répétiteur au lycée de Douai, en remplacement de M. Bécourt, appelé à d'autres fonctions.

M. Jérome, professeur de seconde au lycée d'Arras, est nommé professeur de seconde au collège de Boulogne-sur-Mer.

M. Dubar, professeur de septième au collège de Dunkerque, est nommé professeur au collège de Melun.

Mlle Nerers, professeur à l'école normale d'Arras, est nommée professeur à l'école primaire supérieure.

Concours hippique. — Le concours hippique du Nord, aura lieu à Lille, du 2 au 15 juin.

L'examen des chevaux de trait, vulgairement dits « chevaux à deux usages », est fixé au 8 juin, à huit heures du matin.

A cette occasion, nous croyons devoir appeler l'attention sur les importantes modifications apportées au concours des chevaux de cette catégorie.

Les chevaux qui y prendront part seront, cette année, dispensés de l'obligation de séjour au concours hippique *pendant* les deux premiers jours.

En dehors des prix portés au programme, le conseil de la société a mis à la disposition du jury, un certain nombre de prix supplémentaires, suivant où le nombre et la qualité des chevaux présentés le mériteraient.

L'entrée sera comme de 40 francs sera attribée comme prime à chaque lot de rubrique décernée.

Les engagements sont reçus à la Préfecture du Nord, rue Jacquemars, jusqu'au lundi 27 mai.

Pour tous renseignements, prière de s'adresser à la *Société hippique française*, 33, avenue Montaigne, à PARIS.

Chronique locale ROUBAIX

Maladresse. — Nous ne savons quel est le correspondant malades ? ayant inspiré à la *Dépêche*, l'article pessimiste publié hier dans ses colonnes sur la situation de notre place.

A l'en croire, Roubaix allait être mis aujourd'hui à feu et à sang ; il ne devait pas y avoir dans la région assez de troupes pour maintenir les grévistes ; l'on télégraphiait sans relâche au ministère pour assurer des renforts.

Nous ne pouvons comprendre qu'un journal qui se pique d'être sérieux donne à ses lecteurs des nouvelles d'une gravité telle, sans les avoir contrôlées.

La prudence la plus élémentaire devrait empêcher que l'on puisse à la légère semer des bruits aussi compromettants pour une place industrielle.

Ce doit-être avec un ratentissement que de pareilles nouvelles ne manquent pas d'atteindre et craindre les conséquences qu'elles doivent forcément entraîner pour l'état des affaires d'une cité industrielle comme Roubaix.

Le Journal de Roubaix ayant le même service d'informations que la *Dépêche*, on s'explique qu'il ait, sur la foi des renseignements parisiens, annoncé, lui aussi, l'arrivée des troupes. Heureusement on n'a vu aujourd'hui à Roubaix aucun pantalon rouge.

La liberté de la rue. — Nous nous étions trompés en supposant avoir compris le *Journal de Roubaix* que l'interdiction des processions dans notre ville était le résultat de l'intolérance de son rédacteur, intolérance qui avait amené les journalistes que l'on sait, rivies de l'arrêté municipal mettant fin aux cortèges religieux, en raisons des troubles auxquels ils donnaient lieu.

Notre confrère, en termes très aimables, reconnaît notre courtoisie ; il ne nous conte pas de lui rendre le même hommage, mais nous laissons comprendre qu'il avait qu'une longue discussion ne nous mettrait pas d'accord sur cette question, car si nous ne lui pensadons pas qu'il doit à ses mots la prise des mesures qu'il déplore, il ne convaincra pas davantage les nôtres que les catholiques faisaient œuvre de tolérance et de respect de toutes les opinions en organisant des processions de gens des gens représentant des faits historiques comme la *Sainte-Inquisition !*

J. de B.

Association symphonique de l'Ecole nationale de musique. — Nos concitoyens voudront encouriger par leur présence les efforts désintéressés de notre association symphonique qui donne le « Festival Guinaud » tandi prochain, à 8 heures, au Hippodrome.

Cette solennité musicale s'annonce comme un grand succès. L'orchestre n'a pas manqué, du reste, les répétitions. Tout fait prévoir que le festival de cette année n'aura rien à envier au festival Gounod de l'année dernière.

Nous engageons nos lecteurs à se presser s'ils veulent profiter du bureau de location est ouvert chez M. Jubé, rue de la Gare, et nous savons que beaucoup de billets sont déjà retenus.

Menaces de mort. — Lundi soir le bruit courait avec persistance dans la rue de Fourmies d'un incident qui s'empressa d'en courir. Il surprit Vanhoutte au moment où il terrassait sa femme.

L'ivrogne brutal a été conduit au dépôt.

La Cocilia au festival de Moulins-Lille. — Nous apprenons que la Cocilia Roubaisienne a décidé de prendre part au festival de Moulins-Lille. Le concert a été donné par le Jomck avec solo de baryton par Benoni Demarcilaere et *l'hymne du pays* de Idman.

A cette occasion les commissions prémentionnées sont tenues de assister aux répétitions pour terminer l'étude de ces chœurs qui seront également exécutés sur différentes fêtes gens pendant la saison balnéaire.

Nécrologie. — Le citoyen Louis Boël, membre du Conseil municipal, continue la série des ouvriers charpentiers-menuisiers de Roubaix vient de mourir à l'âge de 43 ans.

Les obsèques auront lieu le mercredi 20 mai à 3 heures de l'après-midi en l'église Notre-Dame.

L'assemblée a la maison mortuaire, rue de la Chapelle-Lacoste.

Noces d'or. — Lundi matin, le quartier de la rue de l'Industrie avait pris un air de fête inaccoutumé. Plusieurs maisons étaient pavoisées, et quelques-unes avaient de belles guirlandes de fleurs. Deux vieillards de cette rue, M. Ferdinand Dumortier et sa digne épouse, Mme Hespel, célébraient leurs noces d'or.

A onze heures, le cortège, formé des enfants, petits-enfants et arrière petits-enfants de M. et Mme Dumortier-Hespel, s'est mis en marche vers l'église de Saint-Sépulcre. Les vieillards, la figure rayonnante de bonheur, prenaient sur une magnifique voiture attelée de deux chevaux.

La messe a été célébrée par M. le curé Debacker, à la suite de laquelle, M. le curé a prononcé quelques mots : « Les voisins aux jubilaires » a été remise aux jubilaires par les voisins.

Après la cérémonie religieuse, le cortège a parcouru quelques rues du quartier, puis s'est rendu chez Henri Delbergue, rue de Fourmies, où les vieux d'honneur ont été offerts. Le cortège s'est ensuite rendu aux *Champs-Elysées*, où un dîner a été servi. La fête s'est prolongée jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Une force femme. — Une femme de 22 ans, Alexandrine Wauthier, employée, demeurant au n° 4, rue de Lannoy, vient de terrasser, hier matin, avec son amant un sieur François Vanpulbrouck, âgé de 19 ans, chez Mme Florence Vandenbrouck, demeurant, 11, rue Pierre-Bayle. Il est sans aucun raison la tapage infernal, et chercha querelle à la catourdisse.

Celle-ci s'empressa de courir au poste du premier arrondissement pour solliciter le concours